

v i v e r e

Il y a un moment merveilleux où les "motivations" de ceux qui secourent, neutres, indignes ou nobles, s'effacent enfin devant la certitude que ce qu'ils font ne sert pas à rien. Que cela vaut la peine et que l'autre en vivra.

(Edmond Kaiser)

Chères Amies et chers Amis,

En guise d'introduction nous reproduisons ici le mot d'ouverture donné par le président le 5 octobre 2019, journée marquant les vingt ans de Vivere et au sujet duquel un compte-rendu figure dans les pages ci-après

" Vivere, c'est quoi ?

Là où les coups pleuvent sur des innocents, au su ou à l'insu du grand monde, nous tentons de sauvegarder les victimes, et de bloquer la main qui les frappe par les voies de droit quand c'est possible -bien que parfois il faudrait songer à recourir à d'autres moyens pour neutraliser les brutes.¹

On va le dire sans fioritures : le bouclier et l'épée.

Né d'une bien simple révolte contre les souffrances infligées à autrui par la main de l'homme, ce mouvement nous porte depuis vingt ans. Et nous, vous nombreux aujourd'hui, ensemble nous le portons depuis vingt ans.

Vingt ans, ça devient un capital d'expérience dans les quelques domaines où Vivere a concentré ses efforts. Ce sont, selon un décompte effectué victime par victime, pays par pays, année par année, quelques 12'000 personnes en péril qui furent assistées sous une forme ou sous l'autre ². Un tel résultat dépasse tout ce que les fondateurs pouvaient imaginer, pouvaient espérer, par un soir d'octobre 1999 quand le mouvement fut créé. Cependant, tout reste à faire car le monde est en feu.

Nous n'aspirons ni aux lauriers ni à la posture de donneur de leçon. La seule ambition d'aujourd'hui est de remercier celles et ceux qui ont permis de parcourir ce chemin, et d'appeler toutes les bonnes volontés à agir au secours des opprimés, que ce soit avec nous ou sous toute autre forme.

Dans ce travail l'ordinaire y côtoie l'extraordinaire.

Ordinaires sont les moyens mis en œuvre :

- soigner le blessé,
- protéger le persécuté,
- défendre le spolié,
- nourrir l'affamé,

¹ Par exemple quand le peuple Soudanais en a eu assez de Omar el-Béchir il a été destitué et mis derrière les barreaux.

² Le décompte pour l'année 2019 montre que huit cent quarante-six victimes ont été secourues / assistées dans les dispositifs soutenus par Vivere.

- *libérer l'esclave,*
- *abriter le sans-toit,*
- *lutter contre l'impunité,*
- *êtreindre le droit au service des opprimés,*
- *échanger le savoir avec les acteurs du terrain.*

Extraordinaires, d'une part :

- *la férocité des exploiters,*
- *l'incurie des instances sensées garantir la sécurité des êtres,*
- *la voracité de ceux qui profitent du crime,*
- *le dérèglement mental des tortionnaires et des tueurs.*

Mais aussi extraordinaires d'autre part sont :

- *Le courage physique et moral de nos partenaires dans les pays de travail.*
- *Tout comme la pureté des intentions et l'endurance à la tâche des bénévoles en Suisse auxquels Vivere doit tout, absolument tout.*
- *On dit que la confiance est l'une des rares facultés surnaturelles de l'homme. Celle que les donateurs nous accordent si généreusement nous fait devoir de gérer toutes nos actions dans la plus stricte économie, sans jamais y défaillir. Au franc près.*

L'un des nôtres dit et répète qu'à Vivere, chaque victime est un programme en soi. Quelles que soient nos insuffisances c'est en effet cette dimension-là à laquelle tendent nos efforts.

Nos insuffisances -et non pas nos suffisances- : voilà un sujet qui mériterait un exposé entier qu'il me brûle de faire ce matin ! Mais devant faire court voici une interprétation personnelle. Comme Edmond Kaiser l'avait recommandé à nos débuts nous nous efforçons de travailler en petit, pur, et dur. En termes de marketing ce n'est pas très vendeur. Le racolage n'est pas notre fort. D'où un déficit chronique en ressources, qu'elles soient humaines, matérielles, financières. La transparence voudrait qu'à côté des nombres certes significatifs de personnes sauvegardées par nos dispositifs on affiche, aussi, l'estimation du nombre de victimes dont on a croisé le chemin mais pour lesquelles on n'a rien pu faire.

Cependant n'y voyons pas un motif de déprime, au contraire, avec votre aide visons à renforcer, toutes voiles dehors, l'impact humain de ces actions sur le terrain.

Il y a dans cette aventure un mélange apparemment inépuisable de colère contre l'injustice, et d'amour envers les meurtris ; les deux nous propulsent. Tant que la colère sera justifiée nous sommes à notre affaire. Tant que les meurtris ne recevront pas leur dû, notre devoir est tout tracé.

Ce qui est à la fois contraignant mais aussi merveilleux avec un dispositif comme Vivere est l'expérience que quasi chaque acte accompli dans la journée, physiquement sur le terrain ou par le traitement des informations ici, va contribuer quasi directement à la protection de quelqu'un qui mérite de l'être. Aussi, négliger ou renvoyer à plus tard tel et tel acte crée le risque que quelqu'un, quelque part, pourrait en pâtir. Cette idée-là nous heurte, et nous oblige, évidemment.

*Vous allez entendre des intervenantes et intervenants * qui sont, chacune et chacun dans son domaine respectif, à la pointe du combat en faveur des droits humains. Ils sont éminemment compétents. Au fil des ans ils ont éclairé notre aptitude à travailler mieux, à travailler plus juste. Ils nous ont prêté main-forte dans les moments les plus difficiles. Ils ont été des compagnons de route d'une valeur considérable pour ce mouvement, et nous espérons qu'ils le resteront pour les temps à venir.*

À nous, à moi, de les mériter."

* Juge Renate Winter, présidente du Comité des droits de l'enfant à l'ONU
Dr. Ricardo Angora, psychiatre (a fait notre mission aux Philippines avec Scott Typaldos)
Ariane Waldvogel, directrice de la fondation Pro Victimis
André Barthélémy, fondateur d'Agir ensemble pour les droits de l'homme
Christiane Badel, présidente de la fondation Sentinelles
Me. Elie Elkaim, ex-bâtonnier, président de la CIB
Sally Anne Corcoran, professeure à l'Université de Galway, Irlande
Natalia Savcina, coordinatrice de l'ONG Women's Initiative, Transnistrie

Belén, Équateur



Ce document présente un résumé sur l'action, les finances, l'équipe et sur l'avenir. Par simple demande vous pouvez recevoir tous les détails disponibles sur chaque sujet.

I L'ACTION

	Assistance aux victimes d'exactions et de répression	Assistance aux personnes âgées abandonnées	Lutte contre l'impunité	Assistance aux mères seules en très grande difficulté	Assistance nutritionnelle	Lutte contre le trafic des êtres humains & assistance aux victimes	Communication
Colombie					p. 14		
Congo RdC	p. 8	p. 8	p. 8	p. 8			
Golfe Persique						p. 23	
Maroc				p. 13			
Moldavie & Transnistrie		p. 19				p. 19	
Monde : abolition de la peine de mort et de l'emprisonnement à vie applicable aux mineurs	p. 25						
Ouzbékistan			p. 22			p. 22	
Pakistan	p. 26						
Philippines	p. 28						
Suisse							p. 29
Syrie	p. 11				p. 11		
Trafic d'êtres humains						p. 16	
Ukraine			p. 21			p. 21	
Général	Missions dans les pays de travail et formes de soutien aux partenaires : p. 6 & 7						

II LES FINANCES p. 35

III L'EQUIPE p. 37

IV L'AVENIR p. 37

I L'ACTION

Au cours de cette année des membres de l'association ont effectué les missions suivantes sur le terrain ³ :

- Région du Golfe Persique en janvier puis en novembre
- Maroc en février
- Pakistan en avril
- Ukraine, Moldavie et Transnistrie en juin
- Sud et Nord Kivu, RdC en septembre
- Transnistrie en novembre

Ces missions durent d'une à trois semaines, permettant une meilleure analyse des réalités évolutives dans le contexte spécifique où le travail s'effectue, des contacts approfondis avec les partenaires locaux comme avec les divers acteurs institutionnels concernés par les programmes respectifs, la mesure des risques encourus tant par les populations cibles que par les militants agissant sur place.

Un contrôle de l'exécution du plan de travail et du bon emploi des ressources est au centre du cahier des charges de telles missions.

C'est aussi l'occasion de nouer de nouveaux contacts utiles pour l'initialisation, le renforcement, l'extension et/ou la diversification des activités soutenues par Vivere.

Notre accompagnement vise aussi à soutenir le renforcement de l'organisation amie dans sa propre capacité de recherche de fonds et de diversification des contributions solidaires. Tout progrès en ce sens signifie une meilleure autonomie des forces locales et donc leur meilleure efficacité générale ; subsidiairement et en proportion, les ressources de Vivere peuvent alors être dirigées vers d'autres fronts de travail où les acteurs locaux sont dépourvus du minimum indispensable pour mener leur combat en faveur des droits humains.

Notons enfin que de telles missions exigent une préparation appliquée et les aptitudes nécessaires afin de constituer une réelle valeur-ajoutée professionnelle, en termes de méthode et d'organisation, pour les équipes que nous rejoignons sur place.

³ Nous saluons au passage avec gratitude les facilités et meilleures conditions tarifaires que nous accorde depuis des années l'agence Joker Voyages de Lausanne, en précisant qu'à plusieurs reprises des billets d'avion et/ou frais sur place sont supportés par nos responsables eux/elles-mêmes. De même, le temps d'absence est pris sur les congés annuels de chacun-e.

Les diverses formes de soutien que Vivere assure auprès de ses partenaires dans les pays de travail.

Toujours dans l'objectif exclusif de secourir, assister et protéger des victimes de violences sous toutes les formes, voici un simple résumé de ce que notre mouvement met en œuvre avec ses partenaires sur le terrain. En quelque sorte du 'sur mesure' selon les besoins spécifiques exprimés par nos collègues agissants in situ et que nous vérifions & soutenons par des missions régulières sur place.

Forme d'appui	Exemples parmi d'autres
1. Financier	Dans quasi tous les cas avec cependant quelques exceptions
2. Conception / stratégie de l'action	Lutte contre le trafic d'êtres humains : six pays concernés
3. Démarches auprès d'autorités civiles ou militaires	Sud Kivu, avec partenaire ACMEJ
4. Outils de monitoring, d'évaluation, guidelines, etc.	Région du Golfe avec partenaire Crises Center
5. Recherche de fonds ⁴	R.d.Congo : plusieurs partenaires soutenus pour trouver le financement d'un véhicule auprès de MIVA
6. Mise à disposition de documentations légales, techniques ou autres pour étayer une action	Pakistan, pour les avocats actifs dans la défense légale de mineurs risquant la peine de mort
7. Promotion / liaison avec autres partenaires du Nord ou du Sud	Syrie, en faveur de l'équipe locale 'Vivere-Syrie'
8. Alertes à diffuser et/ou à relayer au niveau international	Mauritanie, avec notre partenaire l'IRA contre l'esclavage
9. Conférences de presse conjointes	Ukraine avec partenaire 'Avenir'
10. Sauvegarde de militants menacés de mort	R.d.Congo avec partenaire 'Défenseurs en danger'

⁴ Certaines institutions ne subventionnent pas directement les organisations de terrain mais uniquement à travers une entité suisse acceptant de donner une caution morale en appui à la demande venant du terrain. À quelques reprises par le passé nous avons rendu un service similaire à nos partenaires (Ouzbékistan, Ukraine, RdC notamment), en servant d'intermédiaire / caution avec des organismes de financement. Pour nous ça représente bien sûr des heures de travail en plus car on ne cautionne que des demandes à vérifier comme sérieuses et correctement documentées. Mais c'est un service appréciable, et apprécié, par les partenaires.

République démocratique du Congo, Sud et Nord Kivu

Situation Selon nous les principaux facteurs de déstabilisation faisant obstacle à une pacification durable de la région des Kivu sont :

- L'impunité bénéficiant encore à tellement de dirigeants décredibilisés qui ont trempé dans des délits de corruption et des crimes de sang
- Les ventes d'armes à des bandes & milices illégales
- La convoitise des ressources minérales et végétales de la région, régulièrement pillées par des forces nationales et étrangères sans foi ni loi.
- Nourries par un ou plusieurs facteurs ci-dessus, les velléités séparatistes de telle et telle faction.
- La porosité des frontières permettant aux bandes armées étrangères de commettre des ravages sur sol congolais.
- L'efficacité relative, souvent même dérisoire, de la présence de 17'000 casques bleus de la MONUSCO, qui relève de l'échec des Nations Unies dans cette région du pays.



Objectifs	Réalisations 2019
1 Assistance aux femmes victimes de viols et/ou de violences sexuelles, aux orphelins, et aux filles-mères. Partenaire local : Centre Tulizeni, Goma, Nord Kivu	Partenariat débuté en octobre 2015. Tulizeni abrite et protège 86 enfants non-accompagnés et 4 jeunes mères esseulées avec leurs bébés; il assiste aussi 75 femmes veuves ou répudiées provenant des camps de déplacés.
2 Intensifier la lutte contre l'impunité en permettant à l'Auditorat militaire de siéger 'en brousse' afin d'instruire et de rendre jugement sur des dossiers d'accusation de militaires ou miliciens suspectés de crimes commis contre des citoyens, (meurtre, viol ou violences sexuelles, torture, sévices physiques, autres actes inhumains et dégradants). - Partenaire au Sud Kivu : Tribunal militaire et UCPDHO - au Nord Kivu : association Protection et Solidarité	Deux Chambres foraines ont été organisées, à Sangué en avril puis à Sebelé en septembre au cours desquelles sept délits ont été jugés. Les 30 opérations ⁵ menées depuis 2006 visent à : - mettre en jugement des suspects détenus ou bien localisés en territoire de Fizi qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas être transférés devant le tribunal d'Uvira de l'Auditorat militaire - donner à réfléchir aux criminels encore en liberté, comme à ceux qui seraient tentés de commettre des abus à l'avenir - prouver à la population des territoires de Fizi et d'Uvira que la justice est, enfin, en marche pour connaître des souffrances qu'elle a eu à subir de la main de l'homme. Au Nord Kivu Vivere soutient deux axes de travail : - Réhabilitation scolaire de mineures victimes de viol d'une part, et - Défense légale de 10 victimes de violences sexuelles d'autre part.
3 Monitoring et alertes sur les crimes de sang, assistance médicale aux victimes Partenaire local : ACMEJ * (voir page suivante)	Six victimes civiles d'agressions commises par des hommes en armes ont reçu des soins médicaux. Vivere accorde un renfort en moyens de communication et de transport à l'ACMEJ qui mène les enquêtes sur de vastes étendues du territoire.
4 Soutien à de jeunes filles déscolarisées par suite des faits de guerre. Partenaire local : FEDA, Kazimia	Prise en charge des frais scolaires (primaire et secondaire) de 22 adolescentes orphelines dont plusieurs filles-mères. Deux autres élèves sont soutenues en école professionnelle à Baraka.

⁵ Un document de capitalisation a été élaboré par Lea Ruiz, avec analyse transversale sur l'ensemble de ces opérations. Disponible sur simple demande.

République démocratique du Congo, Sud et Nord Kivu

* Petite note de présentation de notre partenaire "l'Association Contre le Mal pour l'Encadrement de la Jeunesse et les Droits de l'Homme" :

La plupart des gens de l'ACMEJ sont très courageux, c'est dans les gènes de cette petite organisation. C'est une des raisons pour lesquelles le soutien de Vivere leur est assuré sans discontinuer depuis décembre 2005. En résumé :

- Le renouvellement à hauteur de \$ 500 d'une caisse permanente pour soins d'urgence des civils pauvres victimes de violences commises par des hommes en armes.
- Une aide pour le carburant des deux motos (dont l'une fut achetée sur nos fonds) transportant les enquêteurs.
- Ponctuellement : le financement d'actions spéciales, comme celle assistant les 50 orphelins du massacre de Mutarule depuis un an pour leurs frais de scolarité. On participe aussi à des réhabilitations individuelles de civils grièvement blessés et laissés avec un handicap lourd.
- Assistance aux veuves & enfants des militants ACMEJ assassinés (Toto Kaligito, Akili Bigaya, et l'an dernier Aimable Masumbuko Birindwa).
- Téléphones et ordinateurs portables, appareils photos : chaque année Mike leur en apporte quelques-uns parmi ceux de seconde-main qui sont donnés gratis à Vivere.
- Une fois par an : une petite somme pour participer aux frais de fonctionnement de l'ACMEJ, ou bien comme prime d'encouragement aux militants qui sont tous bénévoles.
- Aide méthodologique pour la gestion (compta, rédaction de projets, pose d'indicateurs mesurables, etc.).

Courageux et endurants certainement, mais aussi assez rustiques (dans le sens dépourvus de ruse) lorsqu'il s'agit de 'grenouiller' parmi les élites humanitaires et les bailleurs de fonds, ce qui fait qu'ACMEJ reste et restera sans doute une toute petite organisation de base. Celles du genre que Vivere affectionne particulièrement, qui ramassent le blessé à terre et s'assurent qu'il/elle sera soigné, qui vont au nez et à la barbe des méchants enquêter sur les forfaits commis pour les dénoncer ensuite ouvertement.

(photos Vivere)



Militants de l'ACMEJ enquêtant dans un village ayant subi un massacre



Mère & fille blessées lors d'une agression, soignées par l'ACMEJ



Eric Muvomo, coordinateur de l'ACMEJ



Une personne âgée protégée au Sud Kivu



Chambre foraine de Sebelé, sept 2019



Orphelines de Kazimia dont la réinsertion scolaire est assurée



Adolescente mère-célibataire et son bébé, protégés à Tulizeni

Syrie

Situation : *L'intensité de la crise humanitaire qui frappe la Syrie et les pays voisins depuis début 2011 ne diminue pas. Les personnes forcées de se déplacer à l'intérieur de la Syrie et les Syriens réfugiés dans les pays voisins se comptent en millions. Rien qu'en Syrie, plus de 13,5 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire.* ⁶ Selon les chiffres de l'ONU le nombre de morts serait d'au moins 500'000, et incalculable celui de blessés graves, 5,6 millions de Syriens réfugiés et 6,2 millions de déplacés ⁷. L'ONU qualifie la tragédie d'Idlib de "plus grande histoire d'horreur humanitaire du XXIème siècle". Le nombre d'habitants de la province déplacés par les combats depuis le mois de décembre 2019 atteint désormais 900'000, dont 80 % de femmes et d'enfants. Les craignant morts ou dispersés en exil nous sommes restés longtemps sans nouvelles d'une petite équipe de volontaires, connus sur place durant les années d'avant-guerre, auxquels une profonde amitié nous liait. En octobre 2014, miraculeusement, le contact a été rétabli avec ceux qui ont pu rester en activité ; (pour raisons évidentes de sécurité on doit limiter les précisions quant aux personnes et aux lieux où le travail s'effectue). Pour évaluer ce qui est faisable et pour conforter l'équipe locale l'un des nôtres s'est rendu sur place en décembre 14, en août 2016 puis en novembre 2017. La mission prévue en 2019 a dû être reportée à cause des conflits internes au Liban, passage obligé pour atteindre la frontière syrienne.

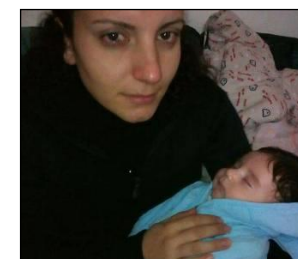


Objectifs	Réalisations 2019
1. Prise en charge des frais d'accouchement en milieu médicalisé pour mères dépourvues de moyens et sans autre recours. 2. Lait maternisé 1er âge pour nourrissons dont la maman, sans moyens, ne peut pas allaiter, ou trop peu. 3. Assistance légale (avocat) pour femmes victimes d'arrestation arbitraire par les autorités. Souvent des cas de faux témoignage, d'homonymie, crime d'honneur, etc. Risque sérieux de torture. 4. Contribution aux frais de communication et de transport de l'équipe.	Au moment de la rédaction de ce rapport (mai 2020) et depuis le début de notre engagement, ce travail a permis de : - assister 897 nouveau-nés ⁸ pour leurs besoins vitaux, et 92 jeunes mamans pour des accouchements difficiles. De janvier à décembre 2019 ce sont 160 nouveaux nourrissons qui ont été pris en charge. - libérer 13 femmes injustement incarcérées. - faciliter la logistique de l'équipe sur place.



© Vivere-Syrie

**Latifa et son fils,
libérés
après cinq ans en
prison**



**Bébés Hanine et
Estefan avec
leurs mamans**

⁶ DFAE https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/aktivitaeten_projekte/aktivitaeten/humanitaere_hilfe/schwerpunkte/dossier-syrien.html

⁷ DFJP <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asyl/syrien.html>

⁸ 60 bébés en moyenne par mois : 1/4 de nouveaux cas et 3/4 d'enfants en poursuite du mois précédent

Maroc

Situation : en dépit de l'évolution réelle que ce pays connaît, certaines mœurs répressives gardent encore toute leur agressivité, notamment la condamnation sociale et le bannissement des jeunes mères célibataires qui peuvent, par désespoir, recourir à l'infanticide ou à l'abandon de leur nouveau-né.

Au Maroc, où les relations extraconjugales sont passibles de prison ferme et l'avortement interdit, 50 000 naissances hors mariage sont enregistrées chaque année. Selon les associations, vingt-quatre nourrissons sont abandonnés chaque jour dans le royaume et trois cents cadavres de bébés sont retrouvés tous les ans dans les poubelles de Casablanca ⁹.

Suivant une implication de Vivere il y a 19 ans (officialisée le 22.11.2001) naissait à Agadir l'association Hayati, (en arabe: "ma vie"), grâce à l'engagement bénévole de personnes responsables sur place dont le but essentiel est le soutien aux mères seules en grande difficulté et à leurs enfants en bas âge, ainsi que l'assistance aux bébés abandonnés et la prévention de futurs abandons.

La crèche Khiam à Agadir, a ouvert ses portes le 1.1.2002 et en 2010 une 2^{ème} a ouvert à Ait Melloul se rapprochant du lieu de travail des mamans

Les enfants, de la naissance à six ans, sont pris en charge pendant que leurs mamans travaillent, en leur garantissant, grâce à un personnel formé et dévoué, la sécurité, l'hygiène, une alimentation saine ainsi qu'un éveil au sport et aux jeux. Parallèlement, une instruction préscolaire (lecture – écriture – calcul etc..) est dispensée aux enfants, à partir de 3 ans. D'autre part, un suivi médical auprès des services de santé est assuré pour chaque enfant.

Les mamans les plus fragiles, économiquement et socialement, sont également aidées dans la recherche d'un emploi et dans leurs démarches civiles ou administratives, parfois pour déclarer leur(s) enfant(s) à l'État Civil, ou, éventuellement, les orienter vers les services concernés.

La prostitution reste encore un moyen de survie pour certaines femmes seules, et de nouveaux enfants peuvent être le fruit de ces relations-là. Autant d'enfants qui ne seront pas légalement reconnus. Parmi les mamans qui sont ou ont été mariées on retrouve également des souffrances intolérables : violences conjugales aboutissant à l'abandon, la fuite, et en tous cas à la déresponsabilisation des pères.

* * *

En 2019, l'Assemblée générale ¹⁰ a dissous Hayati et passé le flambeau à des associations locales œuvrant dans le même domaine.

La crèche d'Ait Melloul a été transférée à la Coopérative Nawat Elhayat (Le Noyau de la Vie, en souvenir de Hayati). Mamans et enfants sont reçus de la même façon que le faisait Hayati. La Fondation du Sud a aidé à débloquer la situation et supervise cette nouvelle entité.

Pour Agadir, l'Association Atfali a pris le relai de la gestion

Le partenariat avec la Fondation Guezour a vu le jour et le Centre Socio-Éducatif au profit des petits enfants des mamans vivant dans la précarité a été créé.



⁹ Le Monde https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/03/16/etre-mere-celibataire-au-maroc-un-long-calvaire_5272277_3212.html

¹⁰ 16 février 2019, un représentant de Vivere y a participé.

Maroc

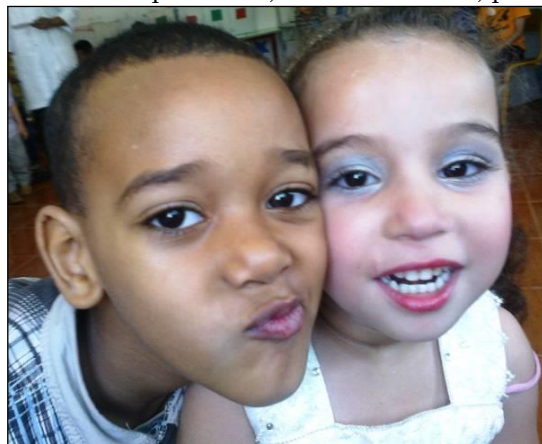
Objectifs	Réalisations de 2001 à 2019
Assistance aux mères seules en très grande difficulté et à leurs enfants. 1.- Apporter un soulagement immédiat aux mamans en grande difficulté, offrir une alternative aux dérives possibles vers la délinquance ou la prostitution ; 2.- Éviter, grâce à une vraie prise en charge des enfants, les risques de précarisation de la santé infantile, de maltraitance, d'abandon, voire dans les cas extrêmes d'infanticide ; 3.- Enfin, à travers la réussite des deux premiers objectifs, contribuer à faire de ces personnes de futurs citoyens responsables dans la société. Partenaire : Hayati	Les enfants inscrits en dix-huit ans d'activité : 591 portés par 459 mamans. Les enfants déclarés à l'état civil grâce à l'action de Hayati : 131 Les mamans aidées extra-muros : 198 au total. Mamans ou enfants soutenus avec une aide particulière extra-muros : en 2016 : 15 aides individuelles en 2017 : 17 aides individuelles

Situation à fin 2019

À notre grand regret, au terme de dix-huit ans d'une activité intense et épanouie ayant assuré à plus d'un demi-millier d'enfants une sauvegarde qui eut été improbable sans cette action, l'association Hayati a donc décidé son auto-dissolution. Cette décision reposait pour l'essentiel sur des difficultés croissantes dans la gestion de l'équipe salariée, et à cause de la fatigue -du reste légitime après tant d'années d'efforts- de certains membres bénévoles de l'encadrement.

L'essentiel est sauf : comme expliqué ci-dessus, la passation des activités à d'autres structures locales a été menée à bien.

À l'heure de ces lignes, juin 2020, les nouveaux opérateurs locaux n'ont pas encore répondu à la proposition de Vivere pour nouer des liens de collaboration. Ils connaissent notre disponibilité, et notre volonté, pour poursuivre la protection d'enfants de mères seules désespérées.



Enfants de Hayati (© Vivere)

Colombie

Situation

L'environnement s'est encore détérioré dans le pays en 2019 avec l'échec des accords de paix, les élections locales et l'annonce du retour aux armes de certains anciens membres des groupes d'opposition armés ¹¹(Front Line Defenders). Les défenseurs des droits humains assassinés en 2019 seraient au nombre de 107 selon l'ONU, alors que l'Institut d'études pour le développement et la paix (Indepaz) parle de 250 leaders ¹². Par ailleurs, le rapport de l'Observatoire des situations de déplacement interne du Conseil norvégien pour les réfugiés estime à 5,5 millions le nombre de personnes déplacées suite au conflit et à la violence ¹³

À Magangué (région de Bolivar), l'organisation Atucsara poursuit son travail auprès des populations déplacées en raison du conflit armé, sur 3 axes : sécurité alimentaire, développement communautaire et école pour la paix. Son but : permettre à ces communautés de recréer un réseau social organisé, de se renforcer dans leur gestion communautaire et leur capacité de générer des espaces de paix et des processus de résolution de conflit. L'imprévu majeur de l'année fut l'insécurité pesant sur la municipalité. Cette situation fut difficile tout autant pour l'équipe que pour les membres des communautés qui avaient peur de se déplacer par suite des heurts et assassinats qui sévissent dans la ville. Les jeunes sont une proie privilégiée pour l'enrôlement par les bandes de micro-trafic dans des activités illégales.

Depuis 16 ans Vivere apporte un soutien au volet nutritionnel du projet global que Atucsara mène avec l'appui de l'association amie CATLEYA. Les jeunes mettent en œuvre des stratégies d'intégration et de participation citoyenne leur permettant de prévenir l'influence des gangs, la délinquance et le micro-trafic dans leur communauté. Les enfants ayant bénéficié des cantines dès le début du projet sont aujourd'hui de jeunes leaders et travaillent activement à l'école pour la Paix. Les parents d'élèves des institutions scolaires et de jeunes suivant le cursus de l'École pour la paix ont reçu des formations sur des thèmes tels que : modes d'éducation, responsabilité partagée, droits et devoirs, violence intrafamiliale, sexualité, grossesse et relations entre adolescents.



Objectifs	Réalisations 2019
Assistance nutritionnelle aux enfants particulièrement vulnérables quartiers de Nueva Colombia, Yati, La Peña, Santa Fe et Barranca Yuca. 170 enfants à risque bénéficient d'un repas par jour à la cantine, et 70 enfants d'une collation renforcée. Partenaire : Atucsara	Dans les cinq quartiers, des associations des femmes sont actives et gèrent les processus communautaires, dont l'activité nutritionnelle. Les cantines scolaires, ont permis à 170 enfants entre 5 et 11 ans (Nueva Colombia: 55 enfants Yati: 55 enfants. La Peña: 30 enfants et Barranca Yuca: 30 enfants) de recevoir un repas par jour. A Santa Fe , 69 enfants parmi les participants aux séances de sensibilisation, danse et musique, ont pu bénéficier de collations renforcées. Les enfants proviennent de familles qui ne sont pas en mesure d'assurer leur sécurité alimentaire. L'évaluation nutritionnelle montre que 81% des enfants présentent une taille adéquate pour leur âge, 15% présentent des risques de retard de croissance et 4% présentent un retard de croissance ou une malnutrition chronique. Concernant le niveau scolaire, 62% des enfants maintiennent un niveau suffisant et 26% ont amélioré leurs résultats

¹¹ https://www.frontlinedefenders.org/sites/default/files/global_analysis_2019_web.pdf

¹² <https://news.un.org/fr/story/2020/01/1059832> <https://www.eltiempo.com/colombia/otras-ciudades/cifra-de-lideres-sociales-asesinados-en-el-2019-447954>
<https://www.amnesty.ch/fr/pays/ameriques/ameriques/docs/2020/resume-regional-ameriques>

¹³ <https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/publications/documents/2020-IDMC-GRID-executive-summary.pdf>

Colombie



(© Atucsara)

Cantines Yati et Nueva Colombia



Domaine de travail:

Prévention de & lutte contre le trafic des êtres humains, assistance aux victimes

Situation 2019

En 2019, l'Organisation internationale du travail estime que quelque 40,3 millions de personnes étaient victimes de l'esclavage moderne. Les milliards de recettes générés par cette exploitation humaine alimentent entre autres les conflits armés et financent l'extrémisme violent.

L'ONU estime que le trafic illicite d'êtres humains rapporte quelques 150,2 milliards de US \$ par an aux mafias concernées¹⁴. Le FIZ¹⁵ affirme qu'en Suisse la traite d'êtres humains a atteint un record avec 255 cas dont la majorité fut exploitée dans le commerce du sexe.

Objectifs

Les instruments légaux ne manquent pourtant pas pour barrer la route au trafic des êtres humains :

1. les Conventions et Déclarations des Nations unies, notamment les articles 5 et 6 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes,
2. les articles 4 et 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948,
3. les articles 1 et 2 de la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, de 1949
4. les articles 34 et 35 de la Convention internationale des droits de l'enfant, de 1989
5. le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants¹⁶, Protocole de Palerme du 15 novembre 2000
6. l'objectif stratégique D.3 de la Plateforme d'action et la Déclaration de Pékin de 1995
7. les recommandations du Conseil de l'Europe dans ce domaine, notamment la recommandation n° R (2000) 11 7 sur la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, la recommandation n° R (2002) 5 8 sur la protection des femmes contre la violence ainsi que la recommandation 1545 (2002)⁹ relative à une Campagne contre la traite des femmes,
8. la Déclaration de Bruxelles de l'OIM sur la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre celle-ci, notamment ses points 7 et 8,10
9. la Décision n° 1 des ministres de l'OSCE, réunis à Vienne en 2000, visant à renforcer les efforts de l'OSCE pour combattre la traite des êtres humains
10. la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne 12, et plus particulièrement ses articles 5, 4, 21 et 23,
11. la décision cadre du Conseil de l'Europe du 19 juillet 2002 relative à la lutte contre la traite des êtres humains

Tel qu'expliqué dans les pages suivantes Vivere est au travail dans trois pays-source du trafic : l'Ukraine, l'Ouzbékistan et la Moldavie –y compris en Transnistrie, et dans deux pays de destination dans la région du Golfe Persique, que nous ne désignons pas ici pour raisons de sécurité.¹⁷

Détaillés dans les pages suivantes nous agissons avec les buts de :

- Renforcer l'interdiction légale du trafic des êtres humains.
- Renforcer les sanctions contre tous les commanditaires & complices du trafic.
- Protéger et assister les victimes du trafic, autant dans le pays où elles ont été déportées qu'une fois rapatriées dans leur pays d'origine.
- Renforcer les activités préventives, notamment par l'éducation et la sensibilisation des jeunes et des orphelins potentiellement visés par le trafic.

¹⁴ Source: B.I.T, (ILO) Financial Flows from Human Trafficking, Juillet 2018.

¹⁵ Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes.

¹⁶ Cette convention compte 189 États partis !

¹⁷ À la demande de et sur financement par deux institutions qui ont cofinancé ce programme, l'ensemble des activités y liées ont été évaluées par un organisme externe, 'Strategos', de janvier à mai 2019. Les conclusions furent positives pour la plupart, et des recommandations utiles sont progressivement mises en œuvre.

Depuis son engagement dans l'assistance aux victimes du trafic d'êtres humains Vivere a secouru et rapatrié les personnes suivantes :

Victims repatriated by country of origin	2004 à 2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total	% since 2009
Uzbekistan	(for this period	121	170	97	67	56	43	42	45	55	63	42	801	43,0%
Russian Federation	we have no	17	33	27	22	17	8	22	6	14	15	16	197	10,6%
Moldova	available	16	38	20	22	32	15	16	9	6	8	5	187	10,0%
Tajikistan	dispatch		5	4	1		3	3	1	3	1	4	25	1,3%
Armenia			5	2		1	1		2	1		1	13	0,7%
Azerbaijan	record by		1		1		2	2	1	1	1	4	13	0,7%
Kyrgyzstan	nationalities;	7	16	15	15	9	7	3	1	5	4	3	85	4,6%
Ukraine	most victims	8	6	8	1	3	4	5	3	7	7	4	56	3,0%
Georgia	came from		1		2	3	1					1	8	0,4%
Mongolia									1				1	0,1%
Belarus	Moldova,		2				1	1	1		3	3	11	0,6%
Turkmenistan	Ukraine and		2	3	1	1	2	5	1		1		16	0,9%
Kazakhstan	Uzbekistan)	5	5	6	3	6	4	1	1	5	2	2	40	2,1%
Sub-total CIS	461	174	284	182	135	128	91	100	72	97	105	85	1914	78,0%
Nigeria									30	33	22	29	114	6,1%
Uganda								1	17	9	17	17	61	3,3%
Kenya									10	5	3	7	25	1,3%
Ghana									3			1	4	0,2%
Togo									1			1	2	0,1%
Tanzania									1			1	2	0,1%
Ethiopia		2							6	14	11	22	55	3,0%
Cameroon									7	5		9	21	1,1%
Morocco										2		2	4	0,2%
Eritrea										1			1	0,1%
South Africa											1		1	0,1%
Sudan												1	1	0,0%
Angola												1	1	0,1%
D.R.Congo												3	3	0,2%
Gambia												2	2	0,1%
Sub-total Africa		2	0	0	0	0	0	1	75	69	54	96	297	15,9%
Indonesia								2	15	12	13	11	53	2,8%
Philippines								4	9	5			18	1,0%
Sri Lanka								1	5	3		4	13	0,7%
India								2	2				4	0,2%
Pakistan								1	1				2	0,1%
Bangladesh								1	4			1	6	0,3%
Thailand											2	1	3	0,2%
Vietnam											2		2	0,1%
Nepal												2	2	0,1%
China											1		1	0,1%
Sub-total Asia		0	0	0	0	0	0	11	36	20	18	19	104	5,6%
Latvia					1								1	0,1%
Estonia									1				1	0,1%
Romania									1				1	0,1%
Bulgaria										1			1	0,1%
Sub-total Europe		0	0	0	1	0	0	0	2	1	0	0	4	0,2%
Guyana												1	1	0,1%
USA												1	1	0,1%
Brazil												1	1	0,1%
Sub total Americas												3	3	0,2%
Stateless										1			1	0,1%
Total	461	176	284	182	136	128	91	112	185	188	177	203	2323	100,0%

Lutte contre l'impunité

Récapitulation des affaires instruites devant les tribunaux respectifs pour l'incrimination des trafiquants d'êtres humains et de leurs complices

	Organisation partenaire	Nombre de procès	Nombre de victimes concernées
Ukraine	Avenir	14	49
Ukraine	Avocat Gennady Gerasimenko	31	140
Ouzbékistan	Istiqbolli Avlod	53	225
Transnistrie	Women's Initiative	1	1
Total		99	415

Selon un rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et la crime (ONUDC) ¹⁸, beaucoup de pays ne parviennent pas à punir les trafiquants d'êtres humains qui sévissent avec toutes sortes d'activités criminelles allant de l'exploitation sexuelle au prélèvement d'organes. Cette traite reste largement impunie à travers le monde. Si elle concerne hommes, femmes et enfants, 70% des victimes sont de sexe féminin. «Les trafiquants ne risquent pratiquement pas d'être traduits en justice», ajoute ce document. Il appelle à renforcer la coopération internationale pour poursuivre les réseaux criminels.

Compilant des données jusqu'à l'année 2016, le rapport note qu'à cette date jamais les pays connaissant des situations de conflits armés n'ont été aussi nombreux au cours des trente dernières années. Or, l'existence d'un conflit armé «renforce le risque de traite d'êtres humains». Les conflits s'accompagnent souvent de la défaillance des autorités, de déplacements forcés de populations, de l'éclatement des structures familiales et d'une précarité économique.

La traite à des fins d'exploitation sexuelle est de loin la plus courante, représentant 59% des victimes identifiées en 2016. Le travail forcé est la deuxième forme de traite la plus répandue représentant un tiers des victimes couvertes par les données. Les camps de réfugiés sont des terrains d'action privilégiés pour les trafiquants qui recrutent les victimes « avec de fausses promesses d'argent et / ou de transport vers des lieux plus sûrs ».

¹⁸ Le Monde : <https://www.24heures.ch/monde/traite-humaine-reste-largement-impunie/story/11408316>

Moldavie et Transnistrie ¹⁹

Situation 2019

Le contexte socio-économique de la Moldavie est l'un des plus déprimés d'Europe. La guerre à l'Est de l'Ukraine voisine est venue y empirer l'insécurité, l'instabilité, en aggravant les tentatives d'expatriation à tout prix. Parallèlement, le morcellement du pays après la guerre de 1992 ²⁰ laisse tant la Moldavie que la Transnistrie avec des tensions constantes à leurs frontières, des fractures profondes au sein de la population et des antagonismes freinant de part et d'autre le développement humain.

La pauvreté a poussé la population économiquement active à chercher à l'étranger des opportunités d'emploi. Chaque année des milliers de personnes quittent la Moldavie pour quelques années ou pour des travaux temporaires. Environ 23,5% du PIB provient des transferts d'argent des migrants à l'étranger. Par cette migration, des milliers d'enfants se retrouvent privés de l'affection de leurs parents et d'une surveillance adéquate. Un des dangers pour les jeunes quittant le pays à la recherche d'un emploi, notamment pour les émigrants illégaux, est d'être happés par la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail, d'exploitation sexuelle, ou bien pour la mendicité forcée.

L'alcoolisme et la violence domestique font des ravages. La maltraitance subie par les femmes et les enfants contribue à pousser les plus vulnérables vers les filets des trafiquants.



Objectifs	Réalisations 2019
Aides d'urgence, réinsertion socioprofessionnelle, assistance psychologique et/ou légale à des victimes du trafic. Partenaire local : Women's Initiative en Transnistrie	Transnistrie : notre partenaire fait état de 107 personnes victimes, ou potentiellement victimes, qui ont été assistées en cours d'année.
Assistance multiforme aux victimes rapatriées. Partenaire local : délégation de l'Organisation internationale des migrations, Chisinau.	Depuis leur lieu d'exploitation Vivere a rapatrié en Moldavie 5 victimes du trafic, avec le concours souvent déterminant de l'OIM afin que l'arrivée de chaque personne soit sécurisée, avec une offre de prestations médicales/sociales qualifiées.
Soutien à des personnes âgées & à des victimes de violence domestique. Partenaire local : Compasiune au centre de la Moldavie	17 personnes ont reçu un secours en bois de chauffage, vital pour surmonter la période hivernale.

¹⁹ La Transnistrie, sous forme officielle République moldave du Dniestr, est un État non internationalement reconnu à majorité slavophone et au gouvernement communiste qui a fait sécession de la Moldavie en 1991 lors de l'indépendance de cette dernière face à l'Union soviétique (au sein de laquelle la République moldave du Dniestr souhaitait demeurer).

²⁰ Guerre ayant fait 3'500 morts et autant de blessés.

Moldavie et Transnistrie (suite)



Victimes et psychologues en séance de détraumatisation



Présence et assistance auprès de personnes âgées vulnérables



Prévenir les jeunes, cibles privilégiées des trafiquants

Ukraine

Situation

21 novembre 2013 Début d'Euromaïdan
 22 février 2014 Renversement du président Ianoukovytch
 28 février 2014 Début de la crise de Crimée
 18 mars 2014 Rattachement de la Crimée à la Russie
 6 avril 2014 Guerre du Donbass qui fait toujours rage à fin 2019
 Selon l'ONU le conflit a déjà fait 10'300 morts.

Ajoutée à la précarité générale et au chômage prévalant déjà avant le début des évènements, cette guerre -qui péjore l'économie sociale de l'ensemble du pays- oblige chaque année des milliers de personnes supplémentaires à chercher à migrer, en s'exposant à tous les risques d'être abusées et exploitées par les mafias de trafiquants.



Objectifs	Réalisations 2019
. Assistance directe aux victimes du trafic . Lutte contre l'impunité en incriminant les recruteurs & trafiquants devant la justice Ukrainienne . Prévention du trafic auprès d'orphelins et de familles vulnérables. Partenaires : association Avenir à l'ouest du pays (Jytomyr), et association Road to Life à l'est (Kharkiv).	Cumulés aux résultats des années précédentes nous arrivons à : . 49 victimes du trafic ont reçu l'assistance légale au cours de 14 procès instruits dans la région de Jytomyr. . 140 victimes ont reçu l'assistance légale durant 31 procès instruits à l'Est. Dans quasiment tous les procès nous avons obtenu la condamnation des malfaiteurs à des peines significatives de privation de liberté. En 2019, 4 victimes du trafic ont pu être rapatriées depuis le pays d'exploitation.



Gennady Gerasimenko, notre avocat, Tribunal de Kharkiv



Campagne de sensibilisation & prévention du trafic



(© Vivere)

Ouzbékistan

Situation

"La situation des droits de l'homme demeure préoccupante en Ouzbékistan. Des progrès ont été enregistrés à partir de 2008 dans certains domaines, notamment la suppression de la peine de mort, l'introduction dans la législation d'un habeas corpus, et en 2013 une amélioration notable concernant le travail des enfants pendant la récolte du coton. L'Ouzbékistan s'est engagé en 2013 à mettre en œuvre 145 des 183 recommandations qui lui ont été faites au titre de l'examen périodique universel mené dans le cadre du Comité des droits de l'homme à Genève. L'UE continue d'exprimer ses préoccupations et ses attentes, notamment la libération de tous les défenseurs des droits de l'homme et prisonniers d'opinion maintenus en détention, la libre activité des ONG, la garantie de la liberté d'expression et de religion et de la liberté des médias." (extrait de 'France Diplomatie')

Face à un taux de chômage élevé et à une politique de rémunération minimaliste, des milliers d'Ouzbèks cherchent à migrer pour trouver un emploi.

Un tiers des victimes du trafic que nous rapatrions du Golfe persique sont originaires d'Ouzbékistan.



Objectifs	Réalisations 2019
. Faciliter deux fois par an une mission de notre partenaire dans le Golfe persique afin d'accélérer l'identification et l'assistance aux victimes Ouzbèks qui y sont exploitées. . Soutenir le service de suites aux victimes une fois qu'elles ont regagné leur pays. . Assistance légale aux victimes ayant le courage de porter plainte contre leur bourreau Partenaire : l'association Istiqbolli Avlod	Par défaut de ressources une seule mission dans le Golfe a pu être effectuée en janvier. Cependant, 42 victimes Ouzbèks ont été rapatriées au cours de l'année. Le service de suites est assuré à toute victime de la région de Tachkent qui en exprime le besoin. 8 victimes ont reçu l'assistance légale devant les tribunaux pour incriminer les malfrats responsables de leur asservissement.



Équipe Istiqbolli Avlod, Tachkent

Golfe Persique

Situation

Plusieurs pays de cette région connaissent un singulier essor économique. Ces richesses excitent la convoitise des trafiquants d'êtres humains qui en font une destination de prédilection; par ailleurs elles sont un 'miroir aux alouettes' pour bon nombre de candidats à la migration.

Porter assistance aux victimes du trafic des êtres humains induit mille difficultés, mais aussi deux dangers potentiels :

- Être directement confrontés avec les mafias qui tirent des profits exorbitants de cet esclavage moderne. Sans foi ni loi, ces gens sont des tueurs.
- Susciter la vexation et le courroux des autorités nationales là où l'exploitation est pratiquée, tandis qu'elles s'évertuent à se présenter au monde comme irréprochables à cet égard. Un seul dignitaire se trouverait contrarié par la démonstration des dures réalités que nous traitons, et en peu d'instant nous serions inquiétés, expulsés, et une fin brutale portée au travail sur place.

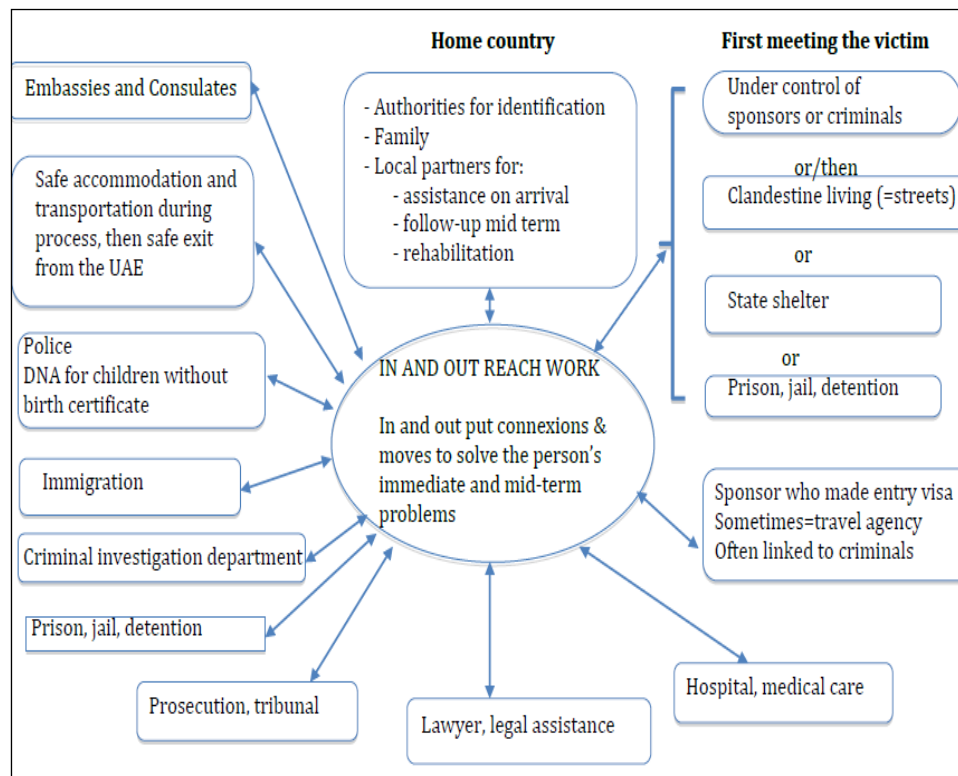
Ces éléments expliquent la discrétion qu'il nous faut observer tant envers les pays concernés que sur les formes de collaboration sur place permettant de délivrer des victimes et les rapatrier en sécurité.



Objectifs	Réalisations 2019
. Réduire les menaces et les tourments endurés par les victimes du trafic retenues contre leur gré dans le pays d'exploitation, en les rapatriant dans leur pays d'origine respectif. . Assurer aux victimes une assistance adaptée à leurs problèmes : médical, légal, social. Tant dans le pays d'exploitation qu'une fois rentrées dans leur pays d'origine. . Renforcer une synergie efficace avec des organisations amies dans les pays d'origine pour qu'un service de suites soit assuré à chaque victime rapatriée. Partenaires locaux : - notre équipe constituée en 'Crises center' - les délégations régionales de l'Organisation internationale des migrations dans les pays d'origine.	Depuis 2008 une petite équipe de cinq personnes a été constituée sur place qui travaille en permanence pour dépister et aider les victimes là où elles se trouvent recluses ou en clandestinité. En 2019 cette action a permis d'assurer un secours direct et déterminant à 203 victimes provenant de 33 pays différents et qui y ont été rapatriés dans un délai moyen inférieur à deux mois après la première identification. Notre assistance a pu s'étendre à des victimes provenant d'Asie et d'Afrique. Le schéma de la page suivante indique la méthodologie que nous avons mise au point avec l'équipe sur place.

Golfe Persique (suite)

Schéma d'intervention pour l'identification, la libération, le rapatriement et le service de suites à assurer aux victimes du trafic des êtres humains.



Victimes du trafic des êtres humains en attente de rapatriement
(photo Istiqbolli Avlod)



Campagne pour l'abolition de la peine de mort et de l'emprisonnement à vie applicable aux mineurs

Situation

Initiée en mai 2016, la Campagne a d'abord établi ses objectifs et ses limites :

1 - Obtenir l'abolition de la peine de mort et de la prison à vie pour les mineurs (au moment des faits). Les 13 États concernés par la peine de mort (dans leurs lois ou leurs pratiques) et les 68 États concernés par la prison à vie, ont reçu un courrier de *Vivere* demandant de valider ou non, les informations en notre possession sur leur législation. Trois réponses nous sont parvenues. Mais l'important était de leur signifier l'existence de notre mouvement et de son objectif.

2 - Constituer un réseau international de compétences et de références en vue d'étayer un argumentaire pertinent, spécifique aux mineurs poursuivis ou condamnés, pour développer la diffusion de ces arguments dans l'agenda international. De plus, *Vivere* est devenu membre

- de la Coalition mondiale contre la peine de mort

- du Réseau 'Child Justice Advocacy Group' qui réunit les ONG spécialisées en justice juvénile qui, en intégrant *Vivere*, ont placé l'abolition de la peine de mort comme objectif premier.

3 - Prendre en considération des situations individuelles susceptibles d'être soutenues sur le plan juridique, mais aussi par une mobilisation internationale, en accord préalable avec nos partenaires sur place.

L'un des nôtres s'est rendu au Pakistan en avril 2019 pour ajuster les bases de la collaboration entamée deux ans plus tôt.

Pays susceptibles d'appliquer la peine de mort aux enfants de moins de 18 ans



Objectif : Au 31 décembre 2022, les treize pays dont la législation prévoit encore la peine capitale et les 68 pays prévoyant l'emprisonnement à vie pour les enfants en conflit avec la loi (moins de 18 ans au moment des faits), ont aboli les articles s'y rapportant dans leurs législations pénales respectives, et ont pris les mesures et dispositions permettant d'en vérifier l'application sur l'ensemble du territoire de leur juridiction. ²¹

Réalisations : *Vivere* a lancé une pétition internationale ²² s'adressant au Conseil des droits de l'homme pour faire valoir que la peine de mort est encore applicable pour des mineurs dans une dizaine de pays. Ces derniers ont pourtant ratifié la *Convention relative aux droits de l'enfant* qui stipule (Article 37) son interdiction absolue. À ce jour la pétition dépasse 13'045 signatures. L'argumentaire de *Vivere* (disponible sur le site) a été transmis à de nombreux interlocuteurs et diffusé à plusieurs institutions spécialisées dans le domaine de la justice juvénile au niveau international. Pour initier en Iran et au Nigéria des programmes identiques à celui que nous conduisons au Pakistan (voir page suivante), des contacts ont été pris avec des personnes ou associations spécialisées dans le domaine des droits humains. De tous côtés les informations que nous recevons excluent de prendre actuellement des contacts avec des personnes ou ONG sur place en Iran, ou même basées à l'étranger, pour des raisons de sécurité des personnes, compte tenu de la situation géopolitique et répressive des autorités en place. Les contacts pris au Nigéria n'ont pas encore abouti compte tenu des garanties que nous exigeons de nos partenaires.

Signalons que *Vivere* a reçu une réponse positive à sa demande de contribution financière auprès de la *Fédération Vaudoise de Coopération* (Fedevaco ²³), dans le cadre d'une convention sur trois ans, pour une somme voisine de CHF 20'000/an (€ 18'560). Nous remercions vivement la Fedevaco de ce soutien vital pour ce programme.

²¹ La taille et les ressources modestes de *Vivere* ne sont évidemment pas à la mesure de mener, seul, une action d'une telle envergure. Nous en appelons au concours en savoir-faire et en forces militantes du plus grand nombre possible d'organisations et de personnes qualifiées qui voudront partager ce combat.

²² <https://www.change.org/p/conseil-des-droits-de-l-homme-des-nations-unies-abolition-de-la-peine-de-mort-applicable-aux-mineurs>

²³ <https://www.fedevaco.ch/>

Pakistan

Situation

Malgré l'adoption en 2018 d'une loi appelée 'Juvenile Justice System Act 2018' (JJSA2018) qui interdit désormais explicitement la peine de mort applicable aux mineurs (mais sans mentionner l'abolition de la prison à vie), la peine de mort peut encore être prononcée contre des enfants de moins de 18 ans, et exécutée, en référence au Décret Anti-terroriste, au Décret Anti-drogue, ou encore pour crime relevant du Hadd (précepte religieux). On peut estimer à environ 800 le nombre de condamnés en risque ou en attente d'exécution (selon l'avancement de la procédure) qui étaient mineurs au moment des faits qui leur sont reprochés.

Extraits du rapport 2017 d'Amnesty International sur le contexte général : "La loi adoptée en 2016 a été utilisée pour intimider, harceler et arrêter arbitrairement des défenseurs des droits humains en raison de commentaires publiés en ligne. Les disparitions forcées étaient monnaie courante, et l'impunité était généralisée. Les violences liées au blasphème ont coûté la vie à un étudiant et, fait rare, le gouvernement a condamné ces agissements. Des manifestations de grande ampleur ont été organisées pour soutenir des lois réprimant le blasphème, qui étaient utilisées pour condamner des personnes exprimant leurs opinions. Des journalistes ont été attaqués sans qu'on connaisse l'identité de leurs agresseurs. Les membres des minorités continuaient de faire l'objet de discriminations lorsqu'ils tentaient d'accéder à des droits économiques et sociaux. Des femmes ont continué d'être tuées 'au nom de l'honneur' malgré l'adoption, en 2016, d'une loi réprimant pénalement cette pratique."



Objectifs	Réalisations 2019
Au cours de cette 3^{ème} année : élargir la défense légale à au moins dix jeunes risquant le couloir de la mort ou la prison à vie Partenaires : association L.A.W., et plusieurs avocats indépendants	En septembre 2018, le Pakistan a adopté une loi appelée « <i>Juvenile Justice System Act 2018</i> » (« <i>JJSA2018</i> »), interdisant explicitement la peine de mort applicable aux mineurs (sans mentionner l'abolition de la prison à vie). La promulgation de cette nouvelle loi ne remet pas en cause le programme : en effet, dans leurs contacts avec les différentes professions liées à la justice des mineurs, nos partenaires dans le Punjab et dans le Sindh se disent effarés de la méconnaissance quasi-totale de cette nouvelle loi – et même de rencontrer parfois des professionnels qui la désapprouvent. Ce qui laisse le champ libre à toute condamnation à la peine capitale ou à la prison à vie, notamment lorsqu'il y a un doute (réel ou supposé) sur l'âge de l'accusé au moment des faits qui lui sont attribués. Même s'il existe des pressions de nature religieuse, en référence à la <i>Charia</i> (qui permet l'exécution du condamné si la famille de la victime n'accorde pas son pardon), le risque principal provient plus des négligences ou de décisions arbitraires dans les procédures, surtout pour les mineurs qui n'ont pas d'avocats. La stratégie a donc été d'organiser cette année cinq forums de sensibilisation à la justice des mineurs pour un total de 240 participants (policiers, juges, personnels pénitentiaires, assistants sociaux <i>-Probation Officers-</i>, médias, ONG) tout en élargissant la thématique au respect effectif des droits fondamentaux de l'enfant dans le déroulement de toute procédure judiciaire, dès l'interpellation jusqu'à la sanction pénale. Au cours de ces forums, beaucoup de participants ont dit découvrir la nouvelle loi, en mentionnant parfois n'avoir jamais reçu de formation initiale sur les données spécifiques relatives aux jeunes de moins de dix-huit ans. A l'occasion de ces forums de sensibilisation, l'objectif est aussi de détecter des personnalités qui se révèlent intéressées et convaincues pour s'impliquer ultérieurement dans un réseau agissant au niveau du plaidoyer régional, voire national.

Pakistan (suite)

Au cours de l'année 2019, les deux avocats partenaires de *Vivere*, qui parviennent à avoir régulièrement connaissance des nouveaux cas d'incarcération à Lahore, ont aussi assuré le suivi de 27 cas individuels de mineurs incarcérés, (dont 15 nouveaux cas apparus au cours de l'année). Sur les 27 cas, 12 ont fait l'objet de compromis avec les familles des victimes. 4 ont été acquittés, et 2 condamnés à des peines de 2 ans. Beaucoup de ces jeunes incarcérés n'avaient pas d'avocat, ni de visites de famille, ni de connaissance précise de la procédure qui leur est (ou sera) appliquée. Nos partenaires tentent de rendre visite aux jeunes concernés, d'établir les preuves de leur âge, et de contacter leurs familles lorsque cela est possible, celles-ci résidant parfois dans des régions reculées. Au-delà de l'aspect strictement juridique de cette action, la dimension humaine est très importante : presque tous les mineurs concernés proviennent de milieux très défavorisés, parfois du milieu rural très éloigné de la ville : leur état psychologique s'en ressent surtout lorsqu'ils sont incarcérés pendant de longs mois, sans information sur la procédure, sans aucune visite de leur famille, et parfois soumis à la violence à l'intérieur de la prison.

Par ailleurs, un de nos avocats partenaires publie régulièrement des articles et prises de position relatives à la nécessité urgente de diffuser la nouvelle loi JJSA2018 et à former les personnels concernés, en application des normes internationales ratifiées par le Pakistan

En fin d'année 2019, des contacts ont été établis avec une ONG de l'État du Sindh (« *Marvi Rural Development Organization - M.R.D.O.* »), qui gère de nombreux projets en milieu rural, dont des programmes juridiques d'aide aux femmes et enfants au sein des communautés villageoises. Après échanges et visites avec nos avocats partenaires, les bases ont été établies pour initier un développement de notre programme en 2020 avec cette ONG, dans cet État voisin du Punjab. À défaut de disposer de moyens permettant une action d'envergure nationale sur l'ensemble du pays, cette extension à un nouvel État permet d'envisager une étape supplémentaire pour la création d'un réseau de plaidoyer basé sur des expériences concrètes de travail et de suivi de nombreux cas individuels.



©L.A.W

Mineurs incarcérés au Penjab



Forum de sensibilisation & formation à la justice des mineurs, Lahore, Juillet 2019

Philippines

Situation

Région du nord de l'île de Cebu, en particulier la municipalité de San Remigio et Medellin. Les Philippines, avec 103 ²⁴ millions d'habitants, se classent au 113^{ème} rang mondial de l'indice de développement humain ²⁵. Le pays est dirigé depuis juillet 2016 par Rodrigo Duterte qui diligente des politiques contestables, tels le rétablissement de la peine de mort et les exécutions extrajudiciaires. Actuellement, la situation économique du pays aggrave encore les problèmes de malnutrition car environ 28 millions de Philippins sont incapables d'acheter la nourriture nécessaire à couvrir leurs besoins nutritionnels et fondamentaux. Dans un tel contexte des milliers de malades mentaux dans le pays sont encore aujourd'hui soumis à de graves abus. Stigmatisés et sans ressources médicamenteuses, ils sont souvent entravés, contenus par des chaînes, détenus en cage ou soumis à d'autres méthodes de détention brutale. L'individu est privé de sa liberté, torturé et traumatisé au-delà de l'impact de sa maladie initiale. Les lésions qui en résultent aggravent considérablement la condition des malades, rendant leur réhabilitation très difficile voire impossible.



Objectifs	Situation à fin 2019 : projet suspendu
Libérer un petit groupe d'individus de la maltraitance (encagement, enchaînement, privation de soins) et de la stigmatisation à l'aide d'un travail médico-social et d'une stratégie de réhabilitation. Informier l'entourage des patients et la population locale sur des alternatives aux pratiques portant atteinte à ces droits de l'homme. Diffuser cette action modeste dans les médias et la presse spécialisée, visant à inspirer des actions similaires à plus grande échelle.	L'évaluation des patients et des services de santé mentale sur place par un médecin psychiatre et un représentant de Vivere a été menée à bien lors d'une mission effectuée en Septembre 2018. Depuis lors nous avons échangé de très nombreuses correspondances avec les autorités locales, tant municipales que sanitaires, pour finaliser la mise au point du dispositif humain et de gestion nécessaires pour l'encadrement du travail à développer. Malheureusement, nos interlocuteurs sur place n'ont pas su, ou pas pu, concevoir entre eux un minimum de concertation et d'organisation afin que le projet prenne corps dans les normes de fiabilité qui s'imposent. Le comité de Vivere a donc du décider de : - Suspendre sine die ce projet à San Remigio et Medellin. - Confirmer la volonté du mouvement de saisir la première opportunité sérieuse pour mettre en œuvre un tel projet que ce soit aux Philippines ou ailleurs, tant la cause humaine reste impérative.

²⁴ <https://www.who.int/countries/phl/en/>

²⁵ http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf

COMMUNICATION :

17 articles ont fait mention du travail de Vivere, chiffre en légère diminution comparé à l'an dernier. En termes d'alerte de l'opinion publique sur les causes qui doivent être mieux connues et mieux comprises, notre capacité reste cependant insuffisante. Aussi, l'appel est permanent aux personnes douées en communication de venir soutenir ce travail avec leurs talents.

La brochure de présentation du mouvement s'avère toujours aussi efficace pour une sensibilisation rapide de publics attentifs mais disposant de peu de temps de lecture. Le stock imprimé gratuitement par des amis qui ne pourront plus réitérer ce geste avait pu être renouvelé grâce à un don spécifique. Nous recherchons une autre solution d'impression gratuite pour quelques centaines d'exemplaires dans nos deux langues de travail (FRA et ENG), et en appelons à tous les lectrices et lecteurs de ce rapport pour prêter main-forte dans cette quête.

Le **site web** de Vivere sur www.vivere.ch remplit son office pour une présentation simple et explicite du mouvement ; c'est aussi un outil commode et économique pour entrer en matière avec des acteurs du terrain qui viennent s'enquérir sur les possibilités de collaboration. En 2019 Scott Typaldos a sécurisé notre dispositif en le transférant sur Infomaniak après une attaque fatale survenue dans l'ancien système.

Facebook la page <https://www.facebook.com/vivere.association>, tout comme le site web, ont souffert durant plusieurs mois d'un déficit de mise à jour régulière par manque de bénévoles compétents. À l'heure de ces lignes de nouvelles bonnes volontés se sont mises à la tâche et on a bon espoir que le rythme sera repris durablement.

Diffusion de nouvelles du travail : en cours d'année nous avons transmis 12 'Brèves' à l'ensemble des proches du mouvement, consistant en de courts résumés sur tel et tel volet des actions et appelant parfois à un concours ciblé pour résoudre tel ou tel besoin. Nous sommes très reconnaissants à Fiona Blum d'avoir pris le relais pour les traductions en langue anglaise de ce bulletin. Enfin, le fait de disposer de l'adresse électronique @ de chacun-e permet une économie substantielle de frais d'envois ²⁶.

Ventes militantes au Marché de Noël solidaire de Pôle Sud, 13 au 15 déc. : grâce aux efforts de Valentina, Sian, Colin, Lea, Julie, Josiane, Yves, Mike, Bernard, Béatrice, Katya, Serafina, et Emma, Vivere a pu présenter au public non seulement des articles en vente mais aussi des explications sur nos activités. Bénéfice très appréciable de frs. 1'623 (€ 1'508), partagé pour moitié en faveur des enfants du projet Colombie et moitié pour les nourrissons Syriens.



²⁶ Ces brèves sont toujours envoyées en "Cci" afin qu'aucun spammeur ne puisse saisir votre adresse au passage. Nous avons adopté l'application MailChimp afin que les messages s'affichent de façon plus conviviale sur les téléphones portables.

COMMUNICATION (suite)

Vu que cette année marquait le 20^{ème} anniversaire de la création du mouvement nous avons d'abord envisagé un simple souper de remerciements pour saluer l'engagement des membres et de celles & ceux qui y participent d'une manière ou d'une autre. Mais très vite un projet beaucoup plus hardi a été imaginé par Scott puis trouvé l'intérêt de Katia Elkaim qui a pris la direction d'un comité d'organisation ²⁷ pour tracer les plans et mettre en œuvre une série d'évènements aussi variés qu'intéressants. Ce groupe a investi des centaines d'heures de travail **bénévole** pour aboutir, les 4 et 5 octobre, sur la plus formidable opportunité de communication qu'une petite association comme la nôtre pouvait espérer.

Exposition durant une semaine

LUC CHESSEX & SCOTT TYPALDOS EXPOSERONT SUR LE THÈME DES DROITS HUMAINS

Vernissage 4 octobre 2019
Espace Rez, Rue de Genève 19, Lausanne

Du 5 au 12 octobre 2019, 15h-19h

Conférences du 5 oct.

NOM	FONCTION	TITRE DE LA CONFÉRENCE	HEURES
Katia ELKAIM	Comité des 20 ans de Vivere	Présentation des 20 ans de Vivere	10:30-10:45
Mike HOFFMAN	Président de Vivere	Présentation de l'association Vivere et de ses actions	10:45-11:15
Christiane BADEL	Présidente de la fondation Sentinelles	Sauvegarde et accompagnement de femmes victimes de viol et de violences dans un contexte de guerre (RdCongo)	11:30-12:00
André BARTHELEMY	Fondateur d'Agir ensemble pour les droits de l'homme	Nécessité d'être accessible par / en soutien concret de petites organisations locales de défense des droits de l'homme dans les contextes les plus violents	12:15-12.45
Sally Anne CORCORAN	Irish Research Council Scholar at the Irish Centre for Human Rights	Protection des droits humains, et des droits de la femme en particulier dans un contexte de trafic	13:00-13:30
Ariane WALDVOGEL	Directrice de la fondation Pro Victimis	Assistance aux victimes du trafic des êtres humains	13:30-14:00

²⁷ Qu'il nous soit permis de remercier encore une fois Katia, Valérie, Serafina, Dalit, Emma, Cédric, Luigi, et Scott, groupe de choc ayant porté le projet à bout de bras durant sept mois !

Dr Ricardo ANGORA	Psychiatre des hôpitaux de Madrid, volontaire et ancien président de Médecins du Monde Espagne	Santé mentale et droits humains	14:15-14:45
Juge Renate WINTER	Présidente du comité des droits de l'enfant de l'ONU	Abolition de la peine de mort et de l'emprisonnement à vie de mineurs au moment des faits qui leur sont reprochés, conformément à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant	15:45-16:15
ELIE ELKAIM	Avocat, ancien Bâtonnier de l'OA V et intervenant ponctuel lors des Chambres foraines en RDC	Soutien à la Justice pour lutter contre l'impunité, Chambres foraines au Sud Kivu	16:30-17:00
Natalia SAVCINA	Coordinatrice de ONG Women's Initiatives (Transnistrie).	Témoignage filmé d'une victime du trafic des êtres humains. Présentation de l'action dans le pays.	17:15-18:00

Concerts du 5 oct. soir

GROUPE	LIEU	HEURES
ANA MARIA VILLAMIZAR	Espace Rez, Rue de Genève 19, Lausanne	15:00-15:30
ELISE BERTHELIER	D! Club Place Centrale 1, 1003 Lausanne	18.30-19:15
AREA 51	D! Club Place Centrale 1, 1003 Lausanne	19:30-20:30
SUBMARYNE	D! Club Place Centrale 1, 1003 Lausanne	21:00-22:30

Parmi les résultats tangibles :

- Des centaines de personnes ont assisté à une ou plusieurs prestations de la palette offerte ci-dessus.
- Une multitude d'échanges et d'exercices questions-réponses ont permis au public de découvrir pour certains, ou de mieux connaître pour d'autres, les actions de Vivere et leur contexte dans le domaine de la protection des droits humains.
- De nombreux dons ont été faits, et plusieurs personnes ont adhéré comme membres de notre association.
- La couverture médiatique a été assurée, tant dans la presse écrite qu'à la radio et la télévision, ainsi que par voie d'affichage public.
- Les bénévoles du comité d'organisation ont pourvu eux-mêmes la recherche de fonds pour couvrir non seulement l'ensemble des frais générés par cet événement (leur mot d'ordre : zéro coûts pour Vivere !) mais aussi un excédent. Tant et si bien qu'un bénéfice net de CHF 6'799,14 (€ 6'313) a été dégagé afin d'abonder, du premier au dernier franc, le travail en Transnistrie pour la protection de victimes du trafic d'êtres humains.

Le tout couronné par de la générosité à l'état pur, du génie dans l'illustration et dans l'explication, un dévouement des bénévoles qui n'avait d'égal que le désintéressement le plus noble par lequel il était offert !



Katia Elkaim



André Barthélémy



Christiane Badel



Ana Maria Villamizar



Juge Renate Winter



(toutes photos sont © Vivere)

viwere 20^{ans}



Elie Elkaim



Dr. Ricardo Angora



Natalia Savcina et Liudmila
Matveeva



Élise Berthelier



Sally Anne Corcoran



Le comité de Vivere

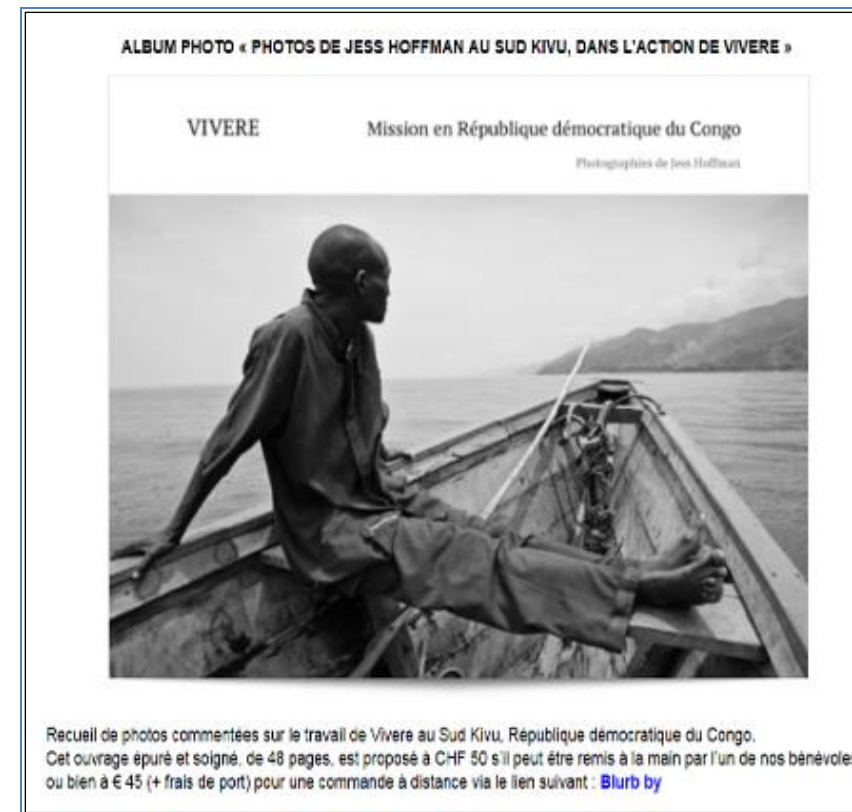
COMMUNICATION (suite)

Cartes au format postal toujours disponible : une série de cartes illustrant nos actions sur le terrain. Les photos témoignent, elles sont bien sûr propriété exclusive de Vivere, ©. Ces cartes vous sont présentées ci-après ; chacune est légendée au verso. La série de 10 cartes est proposée à CHF 20- (€ 15-).

Nous vous invitons à joindre l'agréable à l'utile en commandant une ou plusieurs séries.



Toujours disponible est ce livre de photos sur le travail en R.d.Congo



Le bilan des outils et événements de communication vaut d'être souligné par le fait qu'il s'est constitué avec quasi zéro coût net pour le mouvement. Autant de gratuités ne le sont bien évidemment pas pour tout le monde, aussi Vivere assure sa plus profonde gratitude à celles et ceux qui ont eu le courage de les solliciter comme à celles et ceux qui les ont concédées, souvent sur leurs propres deniers et/ou en payant de leur personne au prix fort. C'est bien simple : nous leur devons tout, absolument tout !

II FINANCES

Josiane soumettra à l'assemblée générale les comptes 2019 en bonne et due forme. Ces comptes ont été gracieusement compilés par la société MAZARS, dont les responsables se sont montrés sensibles aux causes défendues par *Vivere* et au souci qui est le nôtre d'épargner les ressources par l'allocation de prestations gratuites.

Rappelons que la facturation de ce travail est compensée par un accommodement assurant, *in fine*, aucun frais pour le mouvement. Un tel geste est exceptionnel car il permet non seulement de garantir les meilleurs facteurs de sérieux et de professionnalisme à la tenue de nos comptes, mais aussi d'inspirer confiance aux donateurs sur cet aspect si sensible de la gestion.

En fin d'année *Vivere* compte 6 membres individuels qui forment le comité, 69 membres solidaires cotisants, et 468 donateurs depuis le début, dont environ 1/5^{ème} ont fait un ou plusieurs versements cette année. Ces personnes sont principalement en Suisse, en France et en Espagne, quelques-uns aux USA. Nous assurons tous les donateurs et membres de notre vive gratitude pour la confiance qu'elles & ils accordent à ce mouvement. Grâce à vous, quelque part dans le monde quelqu'un a cessé de souffrir, et ailleurs un autre souffrira moins.

Il n'y a pas de 'petits' dons à *Vivere*, ce d'autant moins que les versements les plus modestes correspondent cependant souvent à une intention fervente.

La motivation de donateurs qui versent CHF 10 ou 25, à plusieurs reprises en cours d'année, nous va droit au cœur et mérite notre plus profond respect.

Tant que nous fonctionnerons en bénévolat intégral, la totalité des ressources part et partira sur le terrain dans les projets. Ce principe reste constant. Nous avons reçu des dons spécifiques pour couvrir en quasi-totalité les frais de mission & d'administration.

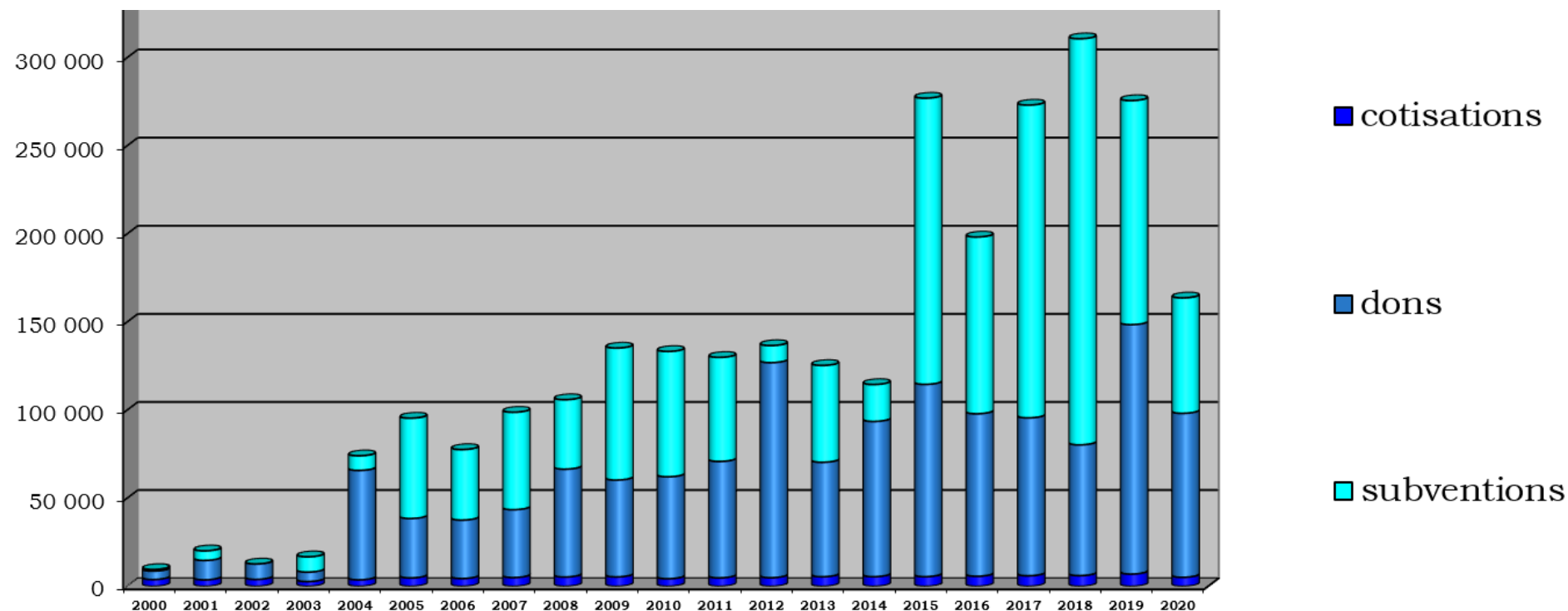
Évidente au fil des pages plus haut est la solidarité exceptionnelle accordée aux actions sur le terrain par les organisations amies : la fondation Sentinelles, la fondation Prapioz, la Maison des Amis, la fondation Anne Frank, l'Organisation internationale des migrations, la fondation Pro Victimis, le Département Fédéral des Affaires Étrangères, la Fedevaco, la fondation Nicolas Puech. Une telle confiance décuple grandement l'impact du travail. Preuve, aussi, que les causes humaines que nous soutenons recoupent les convictions de justice de ces organisations dont la chronique est bien plus longue que la nôtre, et dont la sagesse très souvent nous éclaire.

Dix membres ou donateurs ont spontanément décidé de faire ou de reconduire un ordre de paiement mensuel ou trimestriel permanent en faveur du mouvement, ce qui fait un apport précieux à la fois bien sûr par les montants concernés mais aussi comme un signe d'encouragement qui se renouvelle régulièrement.

À titre indicatif ce graphique :

Les ressources

(situation au 15 juillet 2020, en francs suisses)



*

Depuis sa création en 1999 Vivere est mû uniquement par des bénévoles. Sans coûteux dispositifs pour la recherche de fonds ou le marketing, et sans loyers à supporter, nos frais de fonctionnement sont à moins de 2%. Cette gestion spartiate du mouvement n'est possible que grâce à votre solidarité.

III L'ÉQUIPE

Emma Garcia comme secrétaire, Josiane Grimbühler trésorière, Lea Ruiz, Scott Typaldos et Sacha Elkaim forment avec Mike Hoffman le comité de *Vivere* qui, s'étant réuni formellement à 4 reprises ²⁸ depuis la précédente assemblée générale, se concertent régulièrement entre-deux. Bernard Boëton, responsable du projet 'Abolition de la peine de mort appliquée aux mineurs', participe aussi aux séances du comité, ainsi que des membres ou des proches qui y sont invités.

Notons que le courrier nous amène souvent des candidatures spontanées de personnes cherchant un stage ou un emploi, leur confiance nous honore. *Vivere* peut certes être un terrain de stage intéressant pour un-e aspirant-e désirant s'impliquer sérieusement, dans le principe nous l'accueillerions volontiers ; mais à défaut d'un local-bureau et d'une personne présente en permanence l'association ne réunit que difficilement les conditions logistiques minimales pour encadrer valablement un-e stagiaire.

Les pages précédentes attestent que 2019 nous aura apporté de nombreux concours bénévoles déterminants. Sans risquer des oublis il serait hasardeux de chercher à récapituler tous les noms qui n'ont pas déjà été cités dans ce rapport, mais notre gratitude est vive envers chacune de ces personnes qui seules ont permis, et permettent encore, de tirer vers le haut l'action du mouvement.

Il demeure cependant souhaitable que davantage de membres s'impliquent dans la recherche de fonds & de gratuités.

IV L'AVENIR :

Ce petit mouvement doit ambitionner de :

1. Intéresser davantage de personnes à en devenir membres, et davantage de ses membres à y prendre des responsabilités concrètes.
2. Accroître sa capacité de recherche de fonds pour parvenir rapidement aux montants figurant dans notre projet de budget conçu au lancement, soit environ CHF 500.000/an (€ 464'000). Une telle surface financière permettrait d'aborder une trentaine de microprojets dans l'année en ayant 1 équivalent temps-plein en force de travail permanente pour servir et coordonner l'ensemble sous l'égide du comité.
3. Quelle que soit l'évolution financière : intensifier la communication sur les causes & combats pour lesquels *Vivere* a été créé, soutenir les acteurs de justice qui se battent en première ligne, s'impliquer davantage dans les réseaux militants et aider à faire circuler des informations vitales.

*

Nous espérons lire ou entendre vos critiques, commentaires, contributions. Cette petite machine à rétablir le droit de vivre vous doit tellement... et pourtant elle vous réclame encore !

15 juillet 2019

Lea Ruiz

Emma Garcia

Josiane Grimbühler

Scott Typaldos

Sacha Elkaim

Mike Hoffman

Vivere 7, av d'Yverdon C.H.1004 Lausanne contact@vivere.ch www.vivere.ch CCP 17 – 709 738 – 6
Prix des droits de l'homme de la République française, mention spéciale, 2007 Membre de la Fedevaco
association à but non lucratif régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse, politiquement et confessionnellement indépendante
reconnue d'utilité publique

²⁸ Les 21 février, 8 mars, 4 juin et 9 décembre